

À Rouen, l'eau potable menacée par un dépôt géant de pesticides

La préfecture de Seine-Maritime a autorisé la construction d'une plateforme de stockage de produits chimiques. Pourtant, elle connaissait les conclusions d'un rapport géologique signalant le risque "élevé" de pollution des eaux potables de la métropole rouennaise.



Rouen (Seine-Maritime), correspondance - À Vieux-Manoir (Seine-Maritime), au nord de Rouen, le site de stockage de la société Odièvre héberge aujourd'hui 100 tonnes de produits phytosanitaires. La coopérative agricole Cap Seine, propriétaire d'Odièvre, a entrepris des travaux pour faire passer ce seuil à 4.000 tonnes, ce qui classera le site en **Seveso seuil haut**.

Les militants écologistes et riverains s'opposent à ce projet depuis le début¹, le jugeant contradictoire avec la volonté du gouvernement de réduire la consommation de ces substances dans l'Hexagone, mais aussi parce qu'ils s'inquiètent des conséquences sanitaires et environnementales. Et il y a de quoi.

Alors que la préfecture se penchait sur l'étude d'impact et d'autres documents justifiant la construction de cette nouvelle plateforme de pesticides, elle a sollicité le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour en savoir plus sur les conséquences éventuelles pour la qualité des eaux qui approvisionnent la métropole de Rouen. Ce rapport a été rendu aux autorités le 6 juin 2017. Le 21 du même mois, la préfecture signait l'autorisation d'exploitation du site.

"Ceci conduirait à mettre en péril l'alimentation en eau potable du secteur, et notamment au niveau de la métropole Rouen Normandie"

Ce rapport du BRGM, aucun militant n'a pu le consulter pendant des mois, à croire qu'il s'était perdu entre les services. À force de sollicitations auprès des autorités, puis de la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada), les associations Vieux-Manoir en colère, celle de défense et de promotion des cinq communes du plateau de Buchy et France nature environnement ont obtenu sa divulgation.

Voici sa conclusion :

"Dans l'état des connaissances actuelles, il ressort que le risque est a priori élevé, que des polluants introduits dans le sous-sol au droit du site du Projet Odièvre, se retrouvent à

¹ <https://reporterre.net/On-doit-reduire-la-consommation-de-pesticides-mais-la-Normandie-construit-un>

court, moyen ou long terme dans plusieurs captages destinés à l'alimentation en eau potable situés en aval, en particulier dans ceux situés dans les vallées du Crevon, du Haut-Cailly, voire du Robec. Ceci conduirait à mettre en péril l'alimentation en eau potable du secteur, et notamment au niveau de la métropole Rouen Normandie."

➤ le rapport en PDF

En entrant dans le détail du rapport, on apprend que l'on ne sait rien de la géologie précise des sols du secteur où se construit l'infrastructure de stockage de pesticides. La région, en particulier ce secteur, se caractérise par un sol de craie, où le karst est très présent. Autrement dit, le sol normand est un gruyère et des cavités s'y forment, s'y déplacent. Des pans de maisons s'effondrent d'ailleurs parfois à cause de cela.

En cas de pollution chimique, les substances pourraient s'infiltrer rapidement dans les sols et dans les nappes phréatiques, jusqu'à atteindre les stations de traitement en eau potable de la métropole de Rouen, qui compte 500.000 habitants.

Le rapport du BRGM préconise donc, et à plusieurs reprises, de réaliser une étude complète de la composition des sols, de recenser de façon exhaustive les cavités existantes et de mettre en place un dispositif de suivi pour s'assurer que des cavités ne se forment pas, rendant les systèmes de prévention des risques du site inefficaces, en l'occurrence un bassin d'infiltration et un autre de rétention.

Seveso "seuil haut", la dénomination correspondant aux sites à risque d'accidents majeurs

Romain Ozenne, riverain du site engagé dans cette lutte contre la plateforme, reste estomaqué par sa lecture du rapport :

"Je ne comprends pas comment la préfète a pu demander ce rapport, le lire, et malgré tout signer l'autorisation d'exploitation. C'est bien la preuve que les intérêts financiers de l'entreprise exploitante sont supérieurs à ceux du collectif."

Pourtant, lors de notre reportage² sur ce sujet en juillet 2017, les autorités s'étaient montrées tout à fait rassurantes en expliquant que

"les produits phytosanitaires seront conditionnés dans de petits bidons et n'ont pas vocation à être ouverts, ce qui limite le risque d'incendie et de pollution en cas d'accident" et d'assurer que "plusieurs rendez-vous ont eu lieu pour expliquer le projet et les craintes ont été levées".

C'était sans compter ce rapport du BRGM délivré le 6 juin 2017 et qui n'a donc été publié que récemment.

De quoi donner des arguments aux opposants qui comptent déposer un recours pour annuler l'autorisation d'exploitation, alors que les pelleteuses sont à pied d'œuvre afin d'inaugurer en juin

² <https://reporterre.net/On-doit-reduire-la-consommation-de-pesticides-mais-la-Normandie-construit-un>



prochain la plateforme estampillée *Seveso "seuil haut"*, dénomination correspondant aux sites à risque d'accidents majeurs.

Contactés par *Reporterre*, la préfecture de Seine-Maritime "ne souhaite pas communiquer" sur le sujet. La métropole de Rouen, quant à elle, n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

Le site de stockage de pesticides, à Vieux-Manoir, en juillet dernier.

Lire aussi :

► **On doit réduire la consommation de pesticides, mais la Normandie construit un centre géant de stockage**

Source : Julie Lallouët-Geffroy pour *Reporterre*

Photos : © Julie Lallouët-Geffroy/*Reporterre*